quelques autres, éricinées, iridées, ficoïdées, broméliacées, sélaginées, etc. Les genres bruyère, pélargonium, immortelle, aloès, amaryllis, etc , sont les plus nombreux en espèces.

4° *Madagascar*. Cette grande île forme une région très-naturelle ; elle présente une végétation tropicale qui tient à la fois de celles de l'Inde et de l'Afrique, et dans laquelle prédominent les espèces ligneuses, les figuiers, les mimosas, les palmiers, les fougères en arbres et les orchidées épiphytes.

— IV. Amérique. 1° *Amérique du Nord*. Les contrées polaires présentent une végétation presque identique avec celle de la région correspondante en Europe et en Asie. Les forêts des Etats-Unis comprennent un bien plus grand nombre d'espèces arborescentes que celles de l'Europe; on remarque surtout le cyprès chauve, le tulipier, le liquidambar, les magnolias, l'érable à sucre. La Californie possède des conifères, les *sequoia*, qui sont les géants du règne végétal. Le Mexique est la patrie des agaves et des cactus.

2° *Amérique méridionale*. On peut la diviser, en allant du nord au sud, en plusieurs régions caractérisées par certains groupes de végétaux. Ainsi, on trouve successivement : les palmiers, le cacao et les poivriers ; les quinquinas, les loasas et les tagètes ; les oscallonies, les calcéolaires et les passiflores ; les palmiers et les mélastomacées ; puis, au sud du Brésil, des plantes et des arbres fruitiers identiques ou analogues aux nôtres ; enfin, la région antarctique ressemble aux zones polaires déjà étudiées.

V. Océanie. On y voit de vastes forêts composées surtout d'eucalyptes et de mimosas. On y trouve ces élégantes épacridées aux fleurs si variées, les protéacées, les stylidiées, un grand nombre d'orchidées terrestres et de légumineuses. La Nouvelle-Zélande présente une végétation analogue à celle de l'Australie ; mais, à cause de sa position plus australe, elle possède un plus grand nombre de plantes européennes.

Il nous reste à entrer dans quelques détails en examinant sur la *géographie botanique* de la France. Parmi les différents systèmes proposés à ce sujet, nous examinerons en particulier celui de de Candolle. Le savant botaniste genevois divise la France en cinq régions bien déterminées par la majorité des plantes qui leur sont propres. 1° La *région maritime* s'étend tout le long des bords de la mer et dans les salines de l'Est. C'est la plus nettement prononcée, parce qu'elle est déterminée par la nature même de l'aliment nécessaire à ses végétaux ; aussi ces plantes se trouvent-elles même loin de la mer, partout où il y a de l'eau salée; ainsi, les salicornes et d'autres plantes maritimes croissent à Dieuze, en Lorraine, dans les marais salants. Les exceptions à cette loi sont peu nombreuses ; encore même la plupart sont-elles plus apparentes que réelles. Les plantes maritimes appartiennent à trois catégories bien distinctes ; les unes croissent dans le vase ou dans la terre imprégnée d'eau salée; d'autres se trouvent sur les rochers des bords de la mer, et, si elles ne peuvent absorber l'eau salée par leurs racines, elles éprouvent au moins l'influence de la mer par leur feuillage, qui devient plus glauque et plus charnu ; d'autres, enfin, vont dans les salines modifier un peu le bord de la mer, et si quelques-unes ont des racines assez profondes pour atteindre l'eau salée, il en est qui végètent près de la surface et n'atteignent pas ce niveau. On comprend sans peine que plusieurs espèces de ces deux dernières catégories puissent végéter dans des circonstances diverses ou moins éloignées de la mer. 2° La *région méditerranéenne* s'étend, comme son nom l'indique, sur le littoral de la Méditerranée, jusqu'aux Pyrénées, aux Cévennes et aux Alpes. Mais là où cette limite naturelle n'est pas bien prononcée, les plantes de la région la dépassent; et ce qui arrive, par exemple, sur la rive gauche du Rhône et dans l'espace qui se trouve entre la montagne Noire et les Corbières. Les végétaux caractéristiques sont le chêne kermès, le nerprun des teinturiers, et toutes les espèces désignées par les botanistes sous les noms spécifiques de *monspeliensis*, *narbonnensis*, *nemausensis*, etc. Vers l'Est, à partir de Toulon, la végétation présente un caractère plus méridional. Le palmier nain et quelques euphorbes ligneux y croissent à l'état sauvage; on y cultive en pleine terre l'oranger, le dattier et le caroubier. Dans toute la région, et surtout près des côtes, on remarque un grand nombre de végétaux que, pendant longtemps, on avait crus propres à la Barbarie. 3° La *région montagnarde* comprend les sommités des Alpes, des Pyrénées, des monts d'Or, des Cévennes, des Vosges et du Jura, qui dépassent l'altitude de 5 à 600 mètres. Toutes ces montagnes présentent une grande analogie dans leur flore; mais les Alpes et les Pyrénées, qui atteignent la limite des neiges perpétuelles, ont un grand nombre d'espèces qui leur sont propres. Quant aux vallées, elles présentent toujours une végétation analogue à celle des plaines où elles aboutissent. 4° La *région occidentale* s'étend depuis les Pyrénées jusqu'à la petite chaîne des montagnes d'Arbrasse, qui occupe le centre de la Bretagne. Sa largeur est variable, suivant que le terrain est plus ou moins plat, ce qui rend ses limites assez difficiles à déterminer. Le pin maritime, le châtaignier, le bruyère ciliée sont surtout les végétaux caractéristiques de cette région ; on y trouve aussi des plantes du Portugal, telles que l'ophioglosse et la grassette lusitanienne, et d'autres d'Irlande, comme l'arbousier et la menziésie. 5° La *région des plaines* occupe la plus grande partie du nord et de l'ouest de la France; elle est suffisamment caractérisée par l'absence des circonstances propres à chacune des précédentes. Les espèces qui lui sont propres sont peu nombreuses; ce sont généralement des plantes boréales qui remontent jusque dans le nord de l'Europe. L'Alsace, à côté d'espèces caractéristiques, en renferme quelques-unes qui appartiennent au Midi et à la Provence. Mais, en général, la région du nord ne possède guère que des plantes à peu près indifférentes aux modifications du climat, et que l'on retrouve dans toute l'Europe centrale.

— Zool. *Géographie zoologique*. La *géographie zoologique* se propose, comme but principal, la recherche des lois qui président à la distribution des animaux à la surface du globe. Elle s'occupe aussi des changements que ces lois peuvent subir sous l'influence de l'homme ou des agents physiques. La répartition des espèces fossiles s'y rattache d'une manière intime, et ces deux branches des sciences naturelles se prêtent un mutuel appui. Les animaux ont une organisation en harmonie avec la nature du milieu qu'ils habitent, et, sous ce rapport, on les divise en deux grands groupes. Les animaux *aquatiques* vivent dans l'eau, les animaux *aériens* dans la masse atmosphérique; il en est qui jouissent de la faculté de pouvoir, jusqu'à un certain point, exister alternativement dans ces deux milieux; on les appelle *amphibies*.

Les animaux aériens respirent toujours l'air en nature, au moyen de poumons ou de trachées. Parmi les animaux aquatiques, les uns respirent aussi le même air, et pour cela ils sont obligés de venir à la surface de l'eau; tels sont les cétacés, les tortues d'eau, certaines araignées, les mammifères palmipèdes et quelques autres groupes moins importants. Chez les autres, la respiration s'opère au moyen du fluide ambiant, qui contient de l'air en dissolution ; tels sont les poissons, les batraciens dans leur jeune âge, la plupart des annélides, les crustacés, l'immense majorité des mollusques et les zoophytes. Leur appareil respiratoire consiste ordinairement en des branchies; quelquefois cependant il ne semble pas y avoir d'organe particulier, et la respiration est alors générale, rayonnant par toute la surface du corps. Quelques-uns néanmoins peuvent conserver dans leur cavité branchiale assez d'eau pour pouvoir vivre pendant un certain temps dans l'atmosphère; tels sont les anguilles et les gécarcins ou crabes de terre.

Aux autres points de vue, on peut encore établir deux divisions parmi les animaux aquatiques, suivant qu'ils habitent les eaux douces ou salées. Ces derniers sont dits *marins*; les autres *fluviatiles*, *lacustres* ou *paludres*. Mais la distinction est souvent difficile à établir. Beaucoup de cétacés, de poissons qui vivent dans la mer remontent souvent très-haut, à certaines époques, les courants d'eau douce. On peut citer encore M. P. Gervais, que les grandes coupes du règne animal comptent des représentants sur tous les points du globe, et dans les conditions les plus diverses. « Si l'on excepte, dit-il, que la plupart des animaux vivent aux dépens les uns des autres, et que la conservation des espèces n'a lieu qu'au détriment des individus, on comprendra que cette existence simultanée d'une quantité immense et en même temps variée d'animaux pouvant fonctionner dans les mêmes circonstances était une condition indispensable à leur perpétuation. »

Le nombre des espèces connues est très-considérable, surtout à mesure que l'on descend dans les classes inférieures, et se compte par centaines de mille; mais il est à peu près impossible de le fixer d'une manière précise, par suite de l'incertitude qui règne dans la détermination des types scientifiques. Quant au nombre des individus, il est réellement incalculable. La multiplicité des êtres infiniment petits, tels que les infusoires, a quelque chose qui effraye l'imagination. On peut s'en faire une idée par ce fait que la phosphorescence de la mer est déterminée par des êtres stagnantes sont dues à des myriades d'animalcules de cette classe.

Chaque espèce occupe à la surface du globe une *aire* ou étendue variable. Les unes s'observent dans presque toutes les parties du monde; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont limitées à telle ou telle contrée. Si beaucoup de celles-ci avaient été regardées par les anciens comme cosmopolites, c'est qu'on avait souvent confondu sous le même type spécifique plusieurs espèces fort distinctes et habitant des localités différentes. C'est ce qui est arrivé notamment pour les genettes, les loutres, les phoques, les baleines, les colombes et bien d'autres encore. Mais, à cet égard, les naturalistes modernes sont tombés dans l'excès contraire, en multipliant outre mesure le nombre des espèces, suivant les provenances géographiques.

Les espèces cosmopolites appartiennent surtout aux classes des oiseaux et des poissons. Parmi les premiers, on remarque les balbuzards, les effraies, l'engoulevent, quelques mascarins, etc.; parmi les autres, nous citerons particulièrement le requin.

Ce que nous avons dit des espèces peut aussi s'appliquer aux genres. Un grand nombre d'entre eux, appartenant surtout aux classes des oiseaux, des poissons et des mollusques, comptent des représentants sur tous les points du globe ; d'autres, au contraire, se trouvent renfermés dans des limites assez étroites. « Ainsi, dit M. P. Gervais, nous connaissons parmi les ruminants beaucoup de groupes qui sont exclusivement propres à tel ou tel continent : les civettes et tous les viverras sont de l'ancien monde, ainsi que les singes à callosités, les lémuriens, les rongeurs et quelques autres. Les quadrumanes à queue prenante sont d'Amérique, ainsi que beaucoup d'autres animaux, tels que les sagouins, les coatis, les kinkajous, etc., qui jouissent de la même propriété. Les monodelphes, ainsi que les didelphes à doigts sphactyles, et ceux à doigts libres qui n'ont pas la queue prenante, appartiennent à l'Australie et aux archipels avoisinants; on peut même dire que, sauf quelques faibles exceptions, ils sont les seuls mammifères de ces parages. » Les autres classes du règne animal n'échappent point à ces lois. Ainsi tous les trochilidés ou colibris et oiseaux-mouches appartiennent au nouveau continent. Quant aux poissons, le plus souvent les espèces fluviatiles ou marines sont de familles différentes ; quelquefois il en est de même des espèces de diverses mers. Chacune reste confinée dans ses parages ; rarement elle émigre, et dans ce cas elle dégénère dans sa sphérique; il en est qui jouissent de la faculté de pouvoir, jusqu'à un certain point, exister alternativement dans ces deux milieux; on les appelle *amphibies*.

Les animaux supérieurs, tels que les reptiles et surtout les mammifères, sont ceux qui se prêtent le mieux à l'observation, au point de vue qui nous occupe, ceux aussi sur lesquels on a pu établir des lois en ce qui concerne leur distribution géographique. Buffon a reconnu que les mammifères du Midi et de l'ancien monde sont du nouveau diffèrent toujours spécifiquement, et que les deux continents n'ont d'espèces communes que dans le Nord. Il en est de même pour les reptiles. Quant aux genres, il est reconnu que ceux qui sont représentés à la fois dans la partie sud des deux continents le sont aussi dans le nord. Ainsi les bœufs, les chiens, les chats, etc. Les tapirs et quelques autres genres font seuls exception.

Le nombre et la taille des espèces animales atteignent leur maximum sous la zone torride, et vont généralement en diminuant à mesure que l'on s'avance vers les pôles. Les régions équatoriales possèdent les plus grands mammifères : éléphant, hippopotame, rhinocéros, tapir, girafe; les plus grands oiseaux : autruche, casoar, nandou; les plus grands reptiles : crocodiles, caïmans, boas, pythons, eunectes, etc.

Les animaux articulés, mollusques et zoophytes, n'échappent pas à cette loi. D'un autre côté, la beauté du coloris, la variété des mouvements, l'intelligence, etc., augmentent d'une manière remarquable avec l'élévation de la température. Les reptiles les plus venimeux appartiennent aux pays chauds. Les espèces du littoral sont celles qui portent de l'année dans un état complet d'engourdissement. Les oiseaux des pays froids ont généralement des couleurs ternes, un chant dur, on comprendra que cette existence simultanée d'une quantité immense et en même temps variée d'animaux pouvant fonctionner dans les mêmes circonstances était une condition indispensable à leur perpétuation. »

Le nombre des espèces connues est très-considérable, surtout à mesure que l'on descend dans les classes inférieures, et se compte par centaines de mille; mais il est à peu près impossible de le fixer d'une manière précise, par suite de l'incertitude qui règne dans la détermination des types scientifiques. Quant au nombre des individus, il est réellement incalculable. La multiplicité des êtres infiniment petits, tels que les infusoires, a quelque chose qui effraye l'imagination. On peut s'en faire une idée par ce fait que la phosphorescence de la mer est déterminée par des êtres stagnantes sont dues à des myriades d'animalcules de cette classe.

Chaque espèce occupe à la surface du globe une *aire* ou étendue variable. Les unes s'observent dans presque toutes les parties du monde; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont limitées à telle ou telle contrée. Si beaucoup de celles-ci avaient été regardées par les anciens comme cosmopolites, c'est qu'on avait souvent confondu sous le même type spécifique plusieurs espèces fort distinctes et habitant des localités différentes. C'est ce qui est arrivé notamment pour les genettes, les loutres, les phoques, les baleines, les colombes et bien d'autres encore. Mais, à cet égard, les naturalistes modernes sont tombés dans l'excès contraire, en multipliant outre mesure le nombre des espèces, suivant les provenances géographiques.

Les espèces cosmopolites appartiennent surtout aux classes des oiseaux et des poissons. Parmi les premiers, on remarque les balbuzards, les effraies, l'engoulevent, quelques mascarins, etc.; parmi les autres, nous citerons particulièrement le requin.

Ce que nous avons dit des espèces peut aussi s'appliquer aux genres. Un grand nombre d'entre eux, appartenant surtout aux classes des oiseaux, des poissons et des mollusques, comptent des représentants sur tous les points du globe ; d'autres, au contraire, se trouvent renfermés dans des limites assez étroites. « Ainsi, dit M. P. Gervais, nous connaissons parmi les ruminants beaucoup de groupes qui sont exclusivement propres à tel ou tel continent : les civettes et tous les viverras sont de l'ancien monde, ainsi que les singes à callosités, les lémuriens, les rongeurs et quelques autres. Les quadrumanes à queue prenante sont d'Amérique, ainsi que beaucoup d'autres animaux, tels que les sagouins, les coatis, les kinkajous, etc., qui jouissent de la même propriété. Les monodelphes, ainsi que les didelphes à doigts sphactyles, et ceux à doigts libres qui n'ont pas la queue prenante, appartiennent à l'Australie et aux archipels avoisinants; on peut même dire que, sauf quelques faibles exceptions, ils sont les seuls mammifères de ces parages. » Les autres classes du règne animal n'échappent point à ces lois. Ainsi tous les trochilidés ou colibris et oiseaux-mouches appartiennent au nouveau continent. Quant aux poissons, le plus souvent les espèces fluviatiles ou marines sont de familles différentes ; quelquefois il en est de même des espèces de diverses mers. Chacune reste confinée dans ses parages ; rarement elle émigre, et dans ce cas elle dégénère dans sa nouvelle patrie, et sa race finit par s'éteindre, à moins qu'elle ne soit modifiée profondément. Quant aux reptiles, pour n'en citer qu'un exemple, nous ferons observer que les crocodiles habitent surtout l'Afrique, tandis que les gavials sont propres à l'Asie, et les caïmans ou alligators à l'Amérique.

Les animaux supérieurs, tels que les reptiles et surtout les mammifères, sont ceux qui se prêtent le mieux à l'observation, au point de vue qui nous occupe, ceux aussi sur lesquels on a pu établir des lois en ce qui concerne leur distribution géographique. Buffon a reconnu que les mammifères du Midi et de l'ancien monde sont du nouveau diffèrent toujours spécifiquement, et que les deux continents n'ont d'espèces communes que dans le Nord. Il en est de même pour les reptiles. Quant aux genres, il est reconnu que ceux qui sont représentés à la fois dans la partie sud des deux continents le sont aussi dans le nord. Ainsi les bœufs, les chiens, les chats, etc. Les tapirs et quelques autres genres font seuls exception.

Le nombre et la taille des espèces animales atteignent leur maximum sous la zone torride, et vont généralement en diminuant à mesure que l'on s'avance vers les pôles. Les régions équatoriales possèdent les plus grands mammifères : éléphant, hippopotame, rhinocéros, tapir, girafe; les plus grands oiseaux : autruche, casoar, nandou; les plus grands reptiles : crocodiles, caïmans, boas, pythons, eunectes, etc.

Les animaux articulés, mollusques et zoophytes, n'échappent pas à cette loi. D'un autre côté, la beauté du coloris, la variété des mouvements, l'intelligence, etc., augmentent d'une manière remarquable avec l'élévation de la température. Les reptiles les plus venimeux appartiennent aux pays chauds. Les espèces du littoral sont celles qui portent de l'année dans un état complet d'engourdissement. Les oiseaux des pays froids ont généralement des couleurs ternes, un chant dur, on comprendra que cette existence simultanée d'une quantité immense et en même temps variée d'animaux pouvant fonctionner dans les mêmes circonstances était une condition indispensable à leur perpétuation. »

« La nature du pays, dit encore M. P. Gervais, influe sur l'organisme de beaucoup d'animaux, et dans les contrées à température variable on voit un grand nombre d'espèces revêtir à chaque saison une robe nouvelle. Le poil des mammifères, ordinairement ras et peu serré en été, prend, au contraire, à l'époque du froid, plus de longueur et aussi d'épaisseur. Chez les oiseaux sédentaires, il se produit une couche souvent très-épaisse de duvet, qui leur permet de conserver avec plus de facilité la chaleur qui leur est propre. C'est surtout chez les individus d'espèces répandues sous des latitudes différentes que ces différences sont plus remarquables. Ainsi, au lieu de se produire et de disparaître suivant les saisons, elles sont, au contraire, plus ou moins marquées, suivant les latitudes plus ou moins septentrionales qu'habitent les animaux qui les présentent; les individus du Nord ont le pelage bien plus long et en même temps plus serré que ceux du Midi, et, pris aux deux extrêmes des pays qu'ils habitent, on pourrait croire qu'ils se rapportent réellement à des espèces distinctes ; mais toute différence semble s'annihiler dès qu'on a pu rassembler d'autres animaux pris sous des latitudes intermédiaires. C'est faute de chercher à constater ces passages que l'on a très-souvent multiplié sans nécessité le nombre des espèces. »

Il existe aussi une certaine relation entre la taille des espèces animales et l'étendue des régions dans lesquelles on les trouve. L'océan, qui couvre la plus grande partie du globe, renferme les baleines et les cachalots, qui sont les plus grands mammifères connus. L'ancien continent, beaucoup plus vaste que le nouveau, possède l'éléphant et les autres genres que nous avons cités plus haut. L'Amérique l'emporte aussi à ce point de vue sur l'Australie, et celle-ci sur l'île de Madagascar. Les exceptions présentées par les animaux de grande taille qui se trouvent dans les îles ponctuant s'expliquer par ce fait que ces îles ont été souvent réunies aux continents dans les temps anciens. Mais, en somme, l'observation est très-hasardée, si l'on veut y voir autre chose qu'un fait du hasard.

Dans le règne animal, comme dans le règne végétal, on observe fréquemment des espèces, des familles ou des genres équivalents dans deux régions distinctes. Ainsi l'ancien continent possède les chameaux, et le nouveau les lamas. L'Afrique et l'Asie ont le lion et le tigre, l'Amérique a le jaguar et le couguar. Les singes des deux continents forment deux familles distinctes, mais renferment de nombreux genres qui se correspondent. Les caïmans de l'Amérique représentent les crocodiles de l'Afrique et les gavials de l'Asie.

L'homme modifie profondément la distribution géographique des animaux; tandis que, par une chasse active, il refoule sans cesse les bêtes féroces, il multiplie et acclimate les espèces utiles des pays étrangers. Les trois quarts de nos animaux domestiques sont originaires de l'Asie, et leurs nombreuses races ont été produites presque toutes par les points du globe. D'un autre côté, bien des races se sont éteintes aux époques géologiques ou même historiques. L'étude des phénomènes qui se sont passés alors peut nous fournir d'utiles indications sur ceux qui se produisent encore aujourd'hui et qui intéressent la *géographie zoologique*. Les espèces ou races des terrestres ont été formées par les débris calcaires ou siliceux de polypiers ou d'autres animaux inférieurs; et, de nos jours encore, quelques îles de l'Océanie ont une origine analogue. A un autre point de vue, la faune de ces régions nous permet de reconnaître jusqu'à un certain point la configuration ancienne du continent, les pays en rapport aux diverses époques géologiques. Les animaux supérieurs sont en très-petit nombre dans la plupart des îles éloignées, ou, si, seuls, ils peuvent s'éloigner beaucoup des continents, y sont plus nombreux que les autres vertébrés. Les mammifères, les reptiles, les insectes même y sont rares. L'importance de la faune d'une île est en raison directe de son étendue et en raison inverse de sa distance à la terre ferme. Nous renverrons donc à ces deux articles, pour ce qui concerne les principes généraux. Toutefois, nous devons faire observer que, lorsqu'il s'agit de diviser la surface du globe en régions agricoles, on éprouve de bien plus grandes difficultés, car ici le problème se complique d'éléments très-divers.

« L'agriculture, dit de Candolle, n'est point un art simple, mais la réunion d'un grand nombre d'opérations qui dépendent de principes totalement différents entre eux ; on voulant établir des régions à un certain point de vue, on est obligé de négliger l'examen de tous les autres; tandis que si l'on cherche à établir une moyenne entre ces différents points de vue, on tombe absolument dans le vague et dans l'incertain. » La culture de chaque pays se détermine par le climat, par la nature du sol, par l'usage, pratique ou routine, des cultivateurs. Cette pratique elle-même peut tenir à la nature du pays, aux anciennes législations, aux relations commerciales, aux cultures ou aux méthodes importées par des colonies étrangères, à l'influence plus ou moins grande de l'instruction agricole, etc.

« La réunion de toutes ces causes, qui se compliquent à l'infini, ajoute de Candolle, rend la *géographie* agricole presque impossible à faire avec exactitude; pour y parvenir, il faudrait faire autant de classifications différentes qu'il existe d'objets dans l'agriculture. »

D'après M. F. Bella, la végétation des plantes fourragères spontanées qui constituent les prairies, les herbages et les pacages est celle qui paraît le mieux convenir pour caractériser les diverses régions. Ces plantes, en effet, se reproduisant en dehors de tous soins de culture, échappent presque entièrement à l'influence de l'homme. Les céréales peuvent aussi fournir d'utiles indications; l'époque de l'ensemencement et celle de la maturité, qui dépendent surtout du climat, exercent à leur tour une grande influence sur la répartition des travaux et sur l'exploitation. Une bonne répartition des travaux est la condition essentielle d'un bon système agricole. « C'est souvent, dit l'éminent agronome, en vue de cette répartition convenable des travaux agricoles que les méthodes de culture se modifient d'un lieu à un autre, et c'est souvent dans cette répartition seule qu'il faut chercher l'explication d'assolements et de rotations de culture dont on a voulu trouver les motifs dans des principes de physiologie végétale. Le plus souvent ce n'est pas parce que deux plantes ont certaines affinités physiologiques qu'il est avantageux de les faire succéder l'une à l'autre dans un assolement, c'est parce que les époques de leur ensemencement et de leur maturité permettent de répartir convenablement les travaux de l'exploitation. Il arrive même que presque tous les points du globe. D'un autre côté, bien des races se sont éteintes aux époques géologiques ou même historiques. L'étude des phénomènes qui se sont passés alors peut nous fournir d'utiles indications sur ceux qui se produisent encore aujourd'hui et qui intéressent la *géographie zoologique*. Les espèces ou races des terrestres ont été formées par les débris calcaires ou siliceux de polypiers ou d'autres animaux inférieurs; et, de nos jours encore, quelques îles de l'Océanie ont une origine analogue. A un autre point de vue, la faune de ces régions nous permet de reconnaître jusqu'à un certain point la configuration ancienne du continent, les pays en rapport aux diverses époques géologiques. Les animaux supérieurs sont en très-petit nombre dans la plupart des îles éloignées, ou, si, seuls, ils peuvent s'éloigner beaucoup des continents, y sont plus nombreux que les autres vertébrés. Les mammifères, les reptiles, les insectes même y sont rares. L'importance de la faune d'une île est en raison directe de son étendue et en raison inverse de sa distance à la terre ferme. Nous renverrons donc à ces deux articles, pour ce qui concerne les principes généraux. Toutefois, nous devons faire observer que, lorsqu'il s'agit de diviser la surface du globe en régions agricoles, on éprouve de bien plus grandes difficultés, car ici le problème se complique d'éléments très-divers.

« L'agriculture, dit de Candolle, n'est point un art simple, mais la réunion d'un grand nombre d'opérations qui dépendent de principes totalement différents entre eux ; on voulant établir des régions à un certain point de vue, on est obligé de négliger l'examen de tous les autres; tandis que si l'on cherche à établir une moyenne entre ces différents points de vue, on tombe absolument dans le vague et dans l'incertain. » La culture de chaque pays se détermine par le climat, par la nature du sol, par l'usage, pratique ou routine, des cultivateurs. Cette pratique elle-même peut tenir à la nature du pays, aux anciennes législations, aux relations commerciales, aux cultures ou aux méthodes importées par des colonies étrangères, à l'influence plus ou moins grande de l'instruction agricole, etc.

« La réunion de toutes ces causes, qui se compliquent à l'infini, ajoute de Candolle, rend la *géographie* agricole presque impossible à faire avec exactitude; pour y parvenir, il faudrait faire autant de classifications différentes qu'il existe d'objets dans l'agriculture. »

D'après M. F. Bella, la végétation des plantes fourragères spontanées qui constituent les prairies, les herbages et les pacages est celle qui paraît le mieux convenir pour caractériser les diverses régions. Ces plantes, en effet, se reproduisant en dehors de tous soins de culture, échappent presque entièrement à l'influence de l'homme. Les céréales peuvent aussi fournir d'utiles indications; l'époque de l'ensemencement et celle de la maturité, qui dépendent surtout du climat, exercent à leur tour une grande influence sur la répartition des travaux et sur l'exploitation. Une bonne répartition des travaux est la condition essentielle d'un bon système agricole. « C'est souvent, dit l'éminent agronome, en vue de cette répartition convenable des travaux agricoles que les méthodes de culture se modifient d'un lieu à un autre, et c'est souvent dans cette répartition seule qu'il faut chercher l'explication d'assolements et de rotations de culture dont on a voulu trouver les motifs dans des principes de physiologie végétale. Le plus souvent ce n'est pas parce que deux plantes ont certaines affinités physiologiques qu'il est avantageux de les faire succéder l'une à l'autre dans un assolement, c'est parce que les époques de leur ensemencement et de leur maturité permettent de répartir convenablement les travaux de l'exploitation. Il arrive même que presque toutes les points du globe. D'un autre côté, bien des races se sont éteintes aux époques géologiques ou même historiques. L'étude des phénomènes qui se sont passés alors peut nous fournir d'utiles indications sur ceux qui se produisent encore aujourd'hui et qui intéressent la *géographie zoologique*. Les espèces ou races des terrestres ont été formées par les débris calcaires ou siliceux de polypiers ou d'autres animaux inférieurs; et, de nos jours encore, quelques îles de l'Océanie ont une origine analogue. A un autre point de vue, la faune de ces régions nous permet de reconnaître jusqu'à un certain point la configuration ancienne du continent, les pays en rapport aux diverses époques géologiques. Les animaux supérieurs sont en très-petit nombre dans la plupart des îles éloignées, ou, si, seuls, ils peuvent s'éloigner beaucoup des continents, y sont plus nombreux que les autres vertébrés. Les mammifères, les reptiles, les insectes même y sont rares. L'importance de la faune d'une île est en raison directe de son étendue et en raison inverse de sa distance à la terre ferme. Nous renverrons donc à ces deux articles, pour ce qui concerne les principes généraux. Toutefois, nous devons faire observer que, lorsqu'il s'agit de diviser la surface du globe en régions agricoles, on éprouve de bien plus grandes difficultés, car ici le problème se complique d'éléments très-divers.

« L'agriculture, dit de Candolle, n'est point un art simple, mais la réunion d'un grand nombre d'opérations qui dépendent de principes totalement différents entre eux ; on voulant établir des régions à un certain point de vue, on est obligé de négliger l'examen de tous les autres; tandis que si l'on cherche à établir une moyenne entre ces différents points de vue, on tombe absolument dans le vague et dans l'incertain. » La culture de chaque pays se détermine par le climat, par la nature du sol, par l'usage, pratique ou routine, des cultivateurs. Cette pratique elle-même peut tenir à la nature du pays, aux anciennes législations, aux relations commerciales, aux cultures ou aux méthodes importées par des colonies étrangères, à l'influence plus ou moins grande de l'instruction agricole, etc.

« La réunion de toutes ces causes, qui se compliquent à l'infini, ajoute de Candolle, rend la *géographie* agricole presque impossible à faire avec exactitude; pour y parvenir, il faudrait faire autant de classifications différentes qu'il existe d'objets dans l'agriculture. »

D'après M. F. Bella, la végétation des plantes fourragères spontanées qui constituent les prairies, les herbages et les pacages est celle qui paraît le mieux convenir pour caractériser les diverses régions. Ces plantes, en effet, se reproduisant en dehors de tous soins de culture, échappent presque entièrement à l'influence de l'homme. Les céréales peuvent aussi fournir d'utiles indications; l'époque de l'ensemencement et celle de la maturité, qui dépendent surtout du climat, exercent à leur tour une grande influence sur la répartition des travaux et sur l'exploitation. Une bonne répartition des travaux est la condition essentielle d'un bon système agricole. « C'est souvent, dit l'éminent agronome, en vue de cette répartition convenable des travaux agricoles que les méthodes de culture se modifient d'un lieu à un autre, et c'est souvent dans cette répartition seule qu'il faut chercher l'explication d'assolements et de rotations de culture dont on a voulu trouver les motifs dans des principes de physiologie végétale. Le plus souvent ce n'est pas parce que deux plantes ont certaines affinités physiologiques qu'il est avantageux de les faire succéder l'une à l'autre dans un assolement, c'est parce que les époques de leur ensemencement et de leur maturité permettent de répartir convenablement les travaux de l'exploitation.

Plus tard, le même auteur et Arthur Young ont proposé un système plus rationnel, que de Candolle a adopté avec quelques modifications. Ils ont établi sept régions, caractérisées par la culture générale de certains végétaux, qui déterminent pour ainsi dire la plus grande somme de travail agricole dans chaque pays. 1° La *région des orangers* est très-peu étendue dans notre pays; elle commence à Hyères et se prolonge jusqu'aux limites du département des Alpes-Maritimes. On y cultive en pleine terre l'oranger, le citronnier, le câprier, le caroubier et le dattier. 2° La *région des oliviers* embrasse le littoral de la Méditerranée jusqu'aux Corbières, à la montagne Noire, aux Cévennes et aux Alpes. L'olivier est accompagné du câprier, du grenadier, du jujubier. On y trouve aussi un grand nombre de végétaux spontanés, dont l'agriculture sait tirer parti, entre autres le tournesol des teinturiers, le redoul, le chêne au kermès, le garou, les lavandes, le genévrier cade, le romarin, le thym, la sauge, le nerprun tinctorial. 3° La *région du maïs* occupe surtout le bassin de la Garonne, la Bourgogne, le Maine et une partie de la Franche-Comté. Dans cette région, les terres inondées peuvent être employées à la culture du riz. 4° La *région des vignes* arrive jusqu'en basse Bretagne; sa limite septentrionale passe à peu près à Vernon dans le nord de Soissons et aux rives de la Moselle. 5° La *région des pommiers à cidre* comprend la Bretagne, la Normandie et la partie occidentale de la Picardie. 6° La *région des montagnes* occupe toutes les sommités des Alpes, du Jura, des Vosges, des monts d'Or, des Cévennes et des Pyrénées ; les principaux produits sont ceux des forêts et des prairies naturelles, puis le sarrasin, le seigle pendant une saison très-court. Les herbages et le bétail jouent ici un grand rôle. 5° La *région tempérée mixte* est celle des pâturages de printemps et d'automne ; les hivers y sont plus froids et les étés plus chauds que dans la précédente, et les animaux sont surtout nourris à l'étable. Aussi les herbages cèdent-ils la place aux céréales. 6° La *région tempérée sèche* a des régions extrêmes encore plus marquées. Elle comprend les vastes steppes de la Russie. Il n'y a plus ici de pâturages proprement dits, mais de simples pacages. L'élève du bétail prend une grande extension; l'agriculture se réfugie sur le bord des fleuves et se ressent comme le reste souvent de horticulture. 7° La *région chaude tempérée* a des hivers assez doux pour permettre à la végétation de continuer, mais la cessation de la végétation estivale y est plus grande; c'est la région des pâturages d'automne, d'hiver et de printemps. Les semailles de céréales de printemps sont à peu près impossibles, et celles d'automne sont souvent contrariées par des pluies torrentielles. Aussi cette région renferme-t-elle beaucoup de terres incultes. Par contre, on y cultive avantageusement beaucoup d'arbres et d'arbustes, tels que l'olivier, la vigne, l'amandier, le figuier, le mûrier, le cotonnier, etc. 8° La *région chaude* a des étés tellement longs et chauds que le printemps et l'automne semblent disparaître ; il n'y a guère, excepté dans les parties arrosées, de végétation herbacée que pendant l'hiver; c'est la région des pâturages d'hiver. Presque tous les travaux, se faisant dans cette saison, sont, par cela même, accumulés et fort courts, par conséquent mal répartis. L'élève du bétail est la principale ressource du cultivateur. Quelques arbres, croissant presque sans culture, fournissent des fruits abondants; tels sont, outre le figuier, le dattier, le bananier, le cocotier, le sagoutier, l'arbre à pain, etc. D'un autre côté, on peut y cultiver la canne à sucre, le caféier, l'indigotier, le girofflier, le poivrier, le cannellier, etc. 9° La *région torride*, qui occupe le centre de l'Afrique, a un climat tellement sévère que toute végétation y devient impossible, si ce n'est dans les lieux susceptibles d'être arrosés, comme les oasis ; là se trouvent d'immenses déserts. Il n'y a plus d'agriculture proprement dite dans ces contrées, que parcourent les pasteurs nomades. 10° La *région des montagnes* se trouve disséminée parmi les autres. Les montagnes dont le sommet est couvert de neiges éternelles les possèdent des zones climatériques analogues à toutes celles qui s'étendent depuis la latitude où elles se trouvent jusqu'à la région glaciale. La rapidité des pentes, en s'opposant à l'extension de la culture arable et en gênant les transports, favorise la production du bétail. La culture proprement dite se réfugie dans les vallées et y devient très-active. L'orientation influe, du reste, beaucoup sur le climat, et cela d'autant plus que le relief des montagnes est plus sensible. En France et dans l'ouest de l'Europe, les terres exposées au S.-E. sont un climat plus ou moins comme celui au pâturage que celles de l'ouest, mais une herbe de meilleure qualité.

Occupons-nous maintenant de la *géographie agricole* de la France. Plusieurs systèmes ont été admis à ce sujet. Rozier, se basant sur les circonstances physiques, avait proposé une division en quinze bassins déterminés par des montagnes et indiqués par le cours des rivières. Mais cette méthode n'était pas applicable à tous les bassins. Pour ne citer que celui du Rhône, on y trouve trois ou quatre agricultures entièrement différentes par la nature des végétaux cultivés et par les procédés opératoires.

Plus tard, le même auteur et Arthur Young ont proposé un système plus rationnel, que de Candolle a adopté avec quelques modifications. Ils ont établi sept régions, caractérisées par la culture générale de certains végétaux, qui déterminent pour ainsi dire la plus grande somme de travail agricole dans chaque pays. 1° La *région des orangers* est très-peu étendue dans notre pays; elle commence à Hyères et se prolonge jusqu'aux limites du département des Alpes-Maritimes. On y cultive en pleine terre l'oranger, le citronnier, le câprier, le caroubier et le dattier. 2° La *région des oliviers* embrasse le littoral de la Méditerranée jusqu'aux Corbières, à la montagne Noire, aux Cévennes et aux Alpes. L'olivier est accompagné du câprier, du grenadier, du jujubier. On y trouve aussi un grand nombre de végétaux spontanés, dont l'agriculture sait tirer parti, entre autres le tournesol des teinturiers, le redoul, le chêne au kermès, le garou, les lavandes, le genévrier cade, le romarin, le thym, la sauge, le nerprun tinctorial. 3° La *région du maïs* occupe surtout le bassin de la Garonne, la Bourgogne, le Maine et une partie de la Franche-Comté. Dans cette région, les terres inondées peuvent être employées à la culture du riz. 4° La *région des vignes* arrive jusqu'en basse Bretagne; sa limite septentrionale passe à peu près à Vernon dans le nord de Soissons et aux rives de la Moselle. 5° La *région des pommiers à cidre* comprend la Bretagne, la Normand